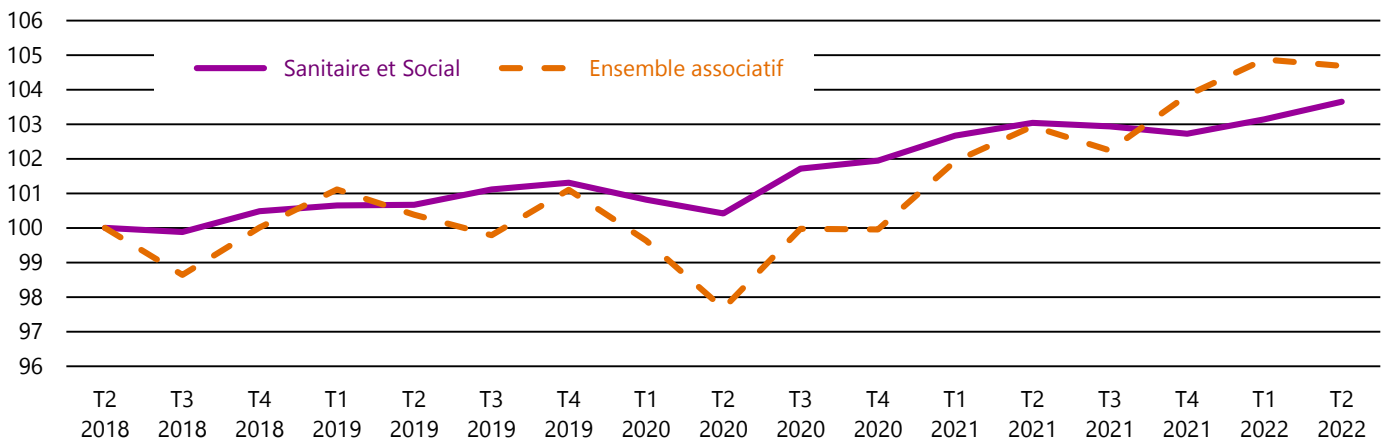




Bilan de l'emploi associatif sanitaire & social

Évolution trimestrielle des effectifs salariés

L'emploi dans le secteur associatif sanitaire et social a augmenté de 0,5 % entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2022. En comparaison avec la situation pré-crise sanitaire au 4^e trimestre 2019, l'emploi dans le secteur a connu moins de soubresauts mais a globalement moins augmenté que l'ensemble de l'emploi associatif.



Source : URSSAF – Traitement Recherches & Solidarités. Glissement trimestriel en données corrigées des variations saisonnières, en base 100 au 1^{er} trimestre 2018.

Évolution des effectifs salariés par secteur

Au 2^e trimestre 2022, les effectifs du secteur sanitaire et social affichent une progression de 0,6 % par rapport au 2^e trimestre 2021. Les différences sont importantes entre la santé (+ 2,8 %) et l'action sociale sans hébergement qui reste stable.

L'évolution de l'ensemble sanitaire et social est, au 2^e trimestre 2022, moins favorable que celle de l'ensemble associatif (+ 3,3 %), en raison notamment d'une nette reprise dans les secteurs très impactés par la crise sanitaire comme dans la culture, les loisirs et le sport.

Glissement entre le 2^e trim. 2021 et le 2^e trim. 2022

Santé	2,8 %
Hébergement médico-social et social	0,6 %
Action sociale sans hébergement	0,0 %
Ensemble du secteur sanitaire et social	0,6 %
<i>Autres secteurs associatifs</i>	3,3 %
<i>Associations tous secteurs confondus</i>	1,6 %
<i>Ensemble du secteur privé</i>	2,4 %

Précisions méthodologiques :

Cette note de conjoncture s'appuie sur les données de l'URSSAF issues des déclarations sociales nominatives (DSN). L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021, à l'occasion de la publication des résultats du 1^{er} trimestre 2021. Les changements méthodologiques et les régularisations qui ont été effectués induisent de légères révisions par rapport aux séries publiées antérieurement.

Le champ de cette publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur privé affiliés au régime général, et plus spécifiquement des salariés des associations. Les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs : le glissement trimestriel - qui compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent - et un glissement exceptionnel au regard du 4^e trimestre 2019, pour observer l'évolution de l'emploi par rapport à la situation d'avant-crise.

Vous souhaitez un accompagnement pour pérenniser et développer l'emploi dans votre association ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

- ▶ Le DLA permet aux structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, consolidation et développement de l'emploi. C'est un dispositif public inscrit dans la loi ESS du 31 juillet 2014. Dans chaque département et région une structure locale est conventionnée pour porter et mettre en œuvre le dispositif. Le DLA se décline en 5 étapes :



- ▶ Le DLA agit en complémentarité et en subsidiarité avec l'offre des réseaux associatifs et autres acteurs locaux et nationaux de l'accompagnement. Infos et contacts sur www.info-dla.fr

Le réseau Uniopss-Uriopss

- ▶ L'Uniopss et les Uriopss unissent, défendent et valorisent le secteur non lucratif de solidarité. Elles portent auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations sanitaires et sociales. Le réseau Uniopss-Uriopss propose une expertise technique, des accompagnements collectifs et individuels, des formations, événements, débats, décryptages d'actualités au service du développement du secteur. Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr

Les fédérations

- ▶ Les adhérents nationaux de l'Uniopss proposent également une offre d'accompagnement auprès de leurs membres. Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr/adherents

DOCUMENT RÉALISÉ PAR :

Le Centre de Ressources DLA (CRDLA) Solidarités - Santé. Il est porté par l'Uniopss et a pour mission de renforcer la qualité des accompagnements réalisés dans le cadre du DLA. Il appuie le développement des coopérations entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement, en particulier les réseaux associatifs. Le CRDLA met à disposition des ressources thématiques et sectorielles et participe à la construction de l'action du DLA vers les associations du secteur. www.crdla.uniopss.asso.fr

Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires. Son objectif est d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation constante de complémentarité par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs. Il s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org